

Brochure de présentation 2020/2021

L'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) propose :

La campagne de recrutement à la préparation aux concours externes (parcours Etat, Fonction publique territoriale, Administrations sanitaires et sociales, concours des bibliothèques) **se déroulera du 09/04 au 18/09/2020**, les dossiers d'inscription seront à télécharger jusqu'au 3 juin sur le site de l'université <https://ecandidat.parisnanterre.fr/> et à partir du 4 juin 2020, sur le site de l'IPAG <https://ipag.parisnanterre.fr/>

Pour les candidatures 2020/2021 concernant les diplômes de licence d'Administration publique (LAP), de master d'Administration publique (MAP1 / MAP2 (**attention il n'y aura pas de 2ème campagne de recrutement !**)) qui relèvent de la procédure E-CANDIDAT, les dates de dépôt des candidatures sont consultables sur le site <https://ecandidat.parisnanterre.fr/> à la rubrique 'Offre de formation'.

1. UNE LICENCE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (LAP)

La licence mention « Administration publique » (LAP) est accessible au niveau L3. Elle a pour finalité de **préparer à l'entrée dans la fonction publique**, quelle qu'en soit la branche (fonction publique de l'Etat, fonction publique territoriale, fonction publique hospitalière). Elle permet d'appréhender les principaux domaines disciplinaires de l'administration publique (droit, finances publiques, économie) ainsi que de s'initier aux méthodes de préparation des concours administratifs (écrits et oraux). En outre, elle intègre une présentation des métiers, des carrières et des concours de différentes administrations françaises.

2. UN MASTER D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (MAP)

Le Master d'Administration publique forme des futurs cadres et des cadres en activité de l'Administration aux enjeux du management public contemporain. Il vise donc à donner une formation professionnalisante aussi bien, en formation initiale, à des étudiants qui se destinent à une carrière en collectivité publique ou dans une structure parapublique, qu'en formation continue, à des cadres de l'administration en poste ou en reconversion.

Grâce à sa réforme, le Master dispensé dans le cadre de l'IPAG de Paris-Nanterre voit sa finalité professionnalisante renforcée. Son contenu conserve un caractère pluridisciplinaire (droit, économie, management). La professionnalisation est abordée sous deux aspects, celui de la préparation aux concours d'entrée dans la fonction publique et celui de l'étude des enjeux contemporains de la gouvernance et de la gestion publique(s). Le Master comprend ainsi deux parcours fortement mutualisés, un parcours Concours publics et un parcours Gouvernance et gestions publiques.

En M2 le parcours Concours publics est mutualisé avec le parcours Gouvernance et gestions publiques. Ce choix permet aux élèves souhaitant passer les concours d'obtenir un diplôme de niveau Master qui soit un complément professionnalisant. En M2, les parcours comportent tous les deux un stage 5 mois.

3. UNE PRÉPARATION AUX CONCOURS EXTERNES DE CATEGORIE A

L'IPAG prépare à tous les concours de catégorie A de la fonction publique, quelle qu'en soit la branche (Etat, Territoriale, Hospitalière). La préparation peut se cumuler avec le MAP et s'adapter aux particularités des concours en troisième voie.

4. DES PRÉPARATIONS AUX CONCOURS INTERNES DE CATEGORIE A

L'institut a également une mission de **formation continue**. A ce titre, outre la LAP, le MAP1 et le MAP2, l'IPAG est habilité à préparer les fonctionnaires aux concours internes de la fonction publique (*spécialement aux concours d'entrée des IRA, d'AAE et à l'examen d'APAE*).

Localisation : Université Paris Nanterre / 2-12, Av. Léonard de Vinci / 92400 Courbevoie
Pôle Universitaire Léonard de Vinci (PULV), 6^e étage / e-mail : secretariat-ipag@liste.parisnanterre.fr

Envoi courrier : U.P.N. / IPAG-PULV 200, Av. de la République 92001 Nanterre Cedex

Horaires d'ouverture du secrétariat au public à partir de septembre 2020 (de mai à fin août 2020, l'IPAG assure ses missions, dans le cadre du télétravail) :

Directeur
M. Olivier DORD

Directeur des études
M. Jules DAVID

Responsable administratif
M. Eric CORNU

Préparation aux concours externes
Licence et Master d'administration publique
Mme Muriel ROBERT

Du lundi au jeudi
➤ De 9h à 12h30
➤ De 13h30 à 16h30
Et vendredi
➤ De 9h à 13h

Gestion du budget, heures d'enseignement
Mme Marie-Christine LEUDJEU

Concours internes et examen APAE : 01 41 16 73 72 / Bureau E 604

Concours externes, LAP et MAP : 01 41 16 73 73 / Bureau E 603

Budget – Traitements : 01 41 16 73 71 / Bureau E 605

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Enseignants de Paris Nanterre

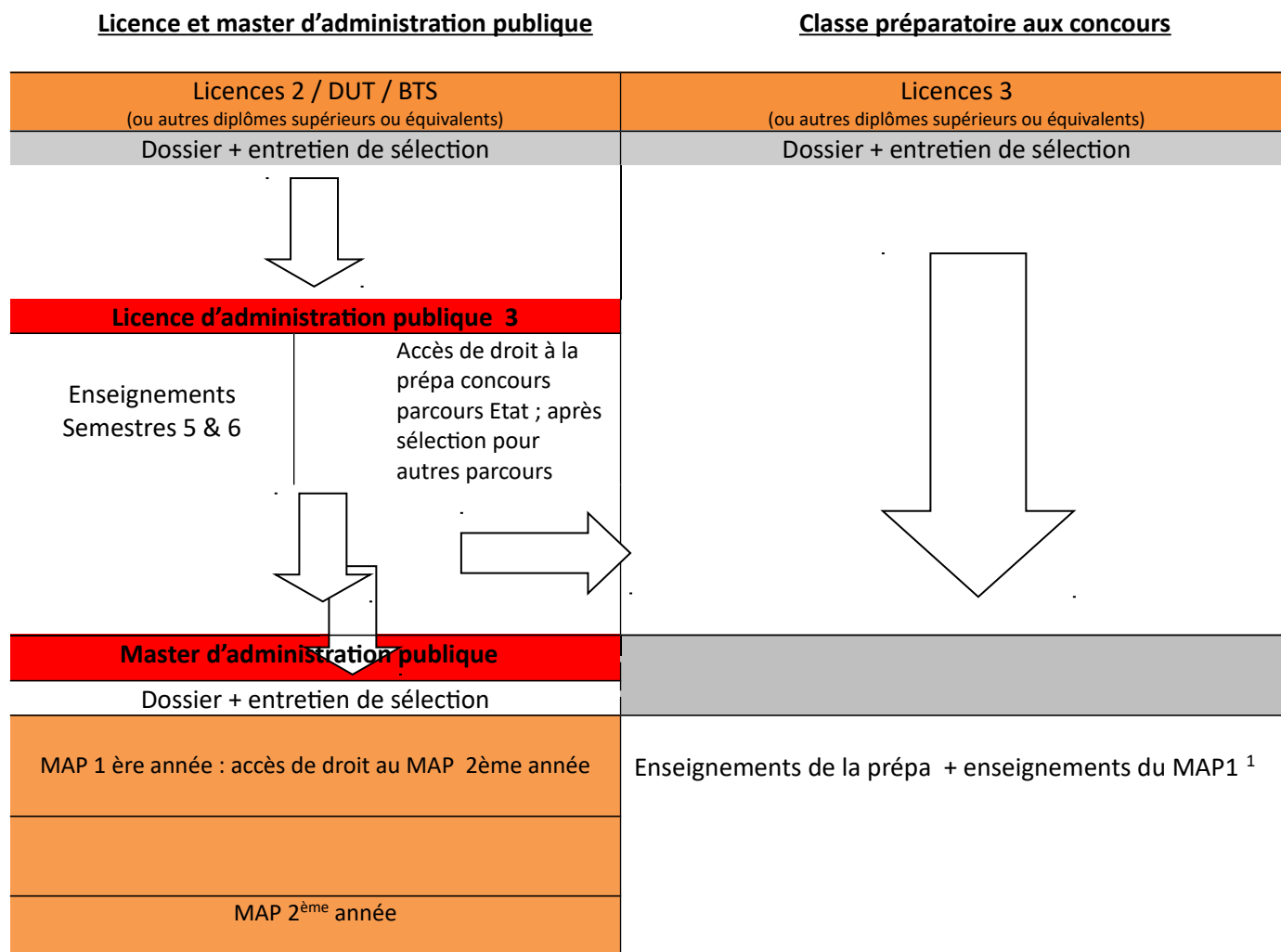
Jean-Bernard BASSE, MCF en anglais
Joseph BESLIER, ATER Docteur en droit public
Aurélien CAMUS, MCF en droit
Lucie CLUZEL, Professeur en droit
Jules DAVID, MCF Droit public et directeur des études de l'IPAG de l'UPN
Olivier DORD, Professeur agrégé de droit public et directeur de l'IPAG de l'UPN
Ylias FERKANE, MCF en droit social
Anne GAZIER, MCF en droit public
Régis LANNEAU, MCF en droit public
Christophe LE BERRE, MCF en droit public
Arnaud LE PILLOUER, Professeur agrégé de droit public
Martin LE ROY
Bruno LEBECQ, Administrateur territorial, professeur associé
Carole MONIOLLE, MCF en droit public
Benjamin MONNERY, MCF en économie
Geneviève MUSCA, Professeure en sciences de gestion
Pascal PENAUD, IGAS, Professeur associé
Eric PEZET, Professeur en sciences de gestion
Eric PHELIPPEAU, Professeur agrégé de droit public
Alexandra RAEDECKER, PRAG en sciences économiques
Sophie ROZEZ, MCF droit privé
Lionel RISCHMANN, Professeur agrégé SSA
Arnaud SEE, Professeur agrégé de droit public
Gilda SIMONI, MCF en sciences de gestion
Arnaud SKORNICKI, MCF en science politique
Lionel ZEVOUNOU, MCF en droit public

Professionnels et intervenants extérieurs

Pierre ABALLEA, IGAS
Claire AUBIN-PANDELLE, Inspectrice des F. Publiques
Rouguiata BA, Juriste
Anthony BAGOUËT, R. Adm. Dpt polit. Locales MENESRI
Arnaud BARLATIER de MAS, Inspecteur des finances publiques
Jean BOUVIER D'YVOIRE, DEGESIP MENESRI
Théo REQUEJO- CARRIO, professeur certifié Sciences-Eco.
Matthieu CONAN, Professeur agrégé de droit public
Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne
Jean de SAINT-SERNIN, Docteur en droit
Nicolas DI MEO, Conservateur des bibliothèques SCD Univ. Strasbourg
Sophie DROULIN, Principale CLG (Morsang-sur-Orge 91),
Audrey DUBOST, Responsable. Administratif MENSRI
Marie-Laure DUFOND, DGS Université. Paris 3
Bertrand du MARAIS, Conseiller d'Etat
Gilles DUTHIL, magistrat CRC IDF
Michel FOL, professeur certifié MENESRI
Kévin GALLI, professeur agrégé de sciences économiques et sociales
Laurent GEFFROY Ministère de la Santé
Lucille GIROLLET, professeur certifié Sciences-Eco.
Gaspard GRANGER, chargé d'études juridiques Ministère transition écologique et solidaire
Patrick HORUSITZKY, Administrateur civil, ancien élève de l'ENA et de l'ESCP-EAP
Jean-Paul HURTAUD, Chef de l'unité « concours administratifs nationaux », Centre national de gestion
Nouri JARJIR, Attaché principal administration centrale (SGG)
Bruno LEDEME, Inspecteur du travail
Anne PIOT, retraitée Banque de France
Aurélien PURIERE ancien élève de l'EN3S
Jean-Jacques ROMIEU, retraité, A.P.A.E.
Jean-Pascal RUIZ, collaborateur de sénateur
Marylène STROH, CASU (Lycée Levallois-Perret)
Franck VINCENT, Fondation Perce-neige
Clémence ZACHARIE, MAST

SYNTHÈSE DE L'OFFRE DE FORMATION

Offre de formation initiale



¹ La classe prépa. de l'IPAG se compose à la fois des cours du MAP1 et de nombreux autres enseignements plus méthodologiques, centrés sur les épreuves des concours (cf. *infra*).

Offre de formation continue²
LICENCE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (LAP)

Une formation diplômante

La licence mention « Administration publique » (LAP) est accessible au niveau L3. Elle a pour finalité de **préparer à l'entrée dans la fonction publique**, quelle qu'en soit la branche (fonction publique de l'Etat, fonction publique territoriale, fonction publique hospitalière). Elle permet d'appréhender les principaux domaines disciplinaires de l'administration publique (droit, finances publiques, économie) ainsi que de s'initier aux méthodes de préparation des concours administratifs (écrits et oraux). En outre, elle intègre une présentation des métiers, des carrières et des concours de différentes administrations françaises.

Ainsi, la licence d'Administration publique peut constituer la première étape d'un cursus qui se poursuivra par une inscription dans une classe préparatoire aux concours administratifs de catégorie A et/ou dans un Master d'administration publique (MAP).

Cette Licence est adossée à l'IPAG (Institut de Préparation à l'Administration Générale) de Nanterre, qui est un des 3 seuls IPAG de la région parisienne reconnus par le Ministère. Situé au cœur du premier quartier d'affaires d'Europe, à la Défense, cet Institut offre aux étudiants qui se destinent à la fonction publique des conditions d'étude et de préparation exceptionnelles.

Enseignements en LAP

La LAP est organisée en 2 semestres de 30 crédits chacun (cours magistraux, TD, conférences) :

SEMESTRE 5				
Intitulé	Crédits UE	Crédits EC	CM	TD
UE 1 Finances publiques et économie	12			
Finances de l'Etat		6	36h	20h
Économie générale		6	36h	20h
UE 2 Droit public	9			
Droit constitutionnel		6	36h	20h
Institutions administratives		3	24h	
UE 3 Langue vivante	3			
Anglais		3		18h
UE 4 Présentation de la F. Publique et de ses métiers	4,5			
Droit de la F. publique		3	24h	
Conférences – Présentation des métiers de la FP		1,5		20h
UE 5 Compétences préprofessionnelles	1,5			
Entraînements aux épreuves écrites et orales des concours		1,5		18h
TOTAL SEMESTRE 5		30	156h	116h
SEMESTRE 6				
Intitulé	Crédits UE	Crédits EC	CM	TD
UE 1 Droit public	12			
Droit administratif		6	36h	18h
Droit de l'Union européenne		6	36h	18h
UE 2 Finances publiques et économie	9			
Finances locales		4,5	24h	18h
Politiques économiques de l'UE		4,5	24h	18h
UE 3 Langue vivante	3			
Anglais		3		18h
UE 4 Stage	4,5			
Stage de découverte de l'administration et mémoire (2mois)		4,5		
UE 5 Compétences préprofessionnelles	1,5			
Entraînement aux épreuves orales et écrites des concours		1,5		18h
TOTAL SEMESTRE 6		30	120h	108h

² 1 Sachant que toute l'offre de formation initiale (LAP, MAP, classe prépa) est également ouverte à la formation continue.

Spécificités

- **Structuration générale de la Mention Administration publique :**
Cette mention n'est accessible qu'à partir de la L3.

Publics

Niveau de recrutement : Bac + 2

Conditions d'admission

- **Vous voulez accéder à la L3 :**

Accès à la L3 : La 3 s'adresse à des candidats titulaires de diplômes post-baccalauréat (bac+2) : LICENCE, DEUG, BTS, DUT, ou autres diplômes sanctionnant une fin de cycle d'enseignement supérieur (dont diplômes étrangers non francophones, accompagnés d'une traduction officielle certifiée en langue française). Elle est également accessible, sur avis de la commission pédagogique, à des candidats en reprise d'études (voir *infra*).

La procédure d'admission en L3 LAP :

- Présélection sur dossier : Examen du dossier par une commission pédagogique qui statue en considération de la formation initiale suivie et des acquis professionnels, le cas échéant.
- Entretiens de sélection, le cas échéant.

Les dispositifs de validation d'acquis à connaître :

En dehors des accès de plein droit, que vous soyez étudiant(e), salarié(e) ou demandeur d'emploi en formation continue, plusieurs dispositifs de validation vous permettent :

1/ d'entrer dans cette formation sans avoir le diplôme de niveau inférieur :

- Validation des Acquis Académiques (**VAA**)
- Validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels (anciennement **VAPP**)

2/ d'obtenir ce diplôme sans pour autant reprendre des études

- Validation des Acquis de l'Expérience (**VAE**)
- Validation des Etudes Supérieures (**VES**)

Bourses

Les étudiants inscrits à l'IPAG en licence d'administration publique, s'ils répondent aux conditions, peuvent solliciter :

- une **bourse de l'enseignement supérieur** sur critères sociaux et résultats universitaires (voir le site du CROUS ; attention : connexion Internet obligatoire avant fin avril),
 - une **allocation pour la diversité dans la fonction publique** (se renseigner auprès de la préfecture de région ou de département, ou encore au service des bourses de l'université).
-

2. MASTER D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Le Master **d'Administration publique** forme des futurs cadres et des cadres en activité de l'Administration aux enjeux du management public contemporain. Il vise donc à donner une formation professionnalisante aussi bien, en formation initiale, à des étudiants qui se destinent à une carrière en collectivité publique ou dans une structure parapublique, qu'en formation continue, à des cadres de l'administration en poste ou en reconversion.

Le Master dispensé dans le cadre de l'IPAG de Paris-Nanterre a une finalité professionnalisante affirmée. Son contenu a un caractère pluridisciplinaire (droit, économie, management). La professionnalisation est abordée sous deux aspects, celui de la préparation aux concours d'entrée dans la fonction publique et celui de l'étude des enjeux contemporains de la gouvernance et de la gestion publique(s). Le Master comprend ainsi deux parcours: un parcours Concours publics et un parcours Gouvernance et gestions publiques.

En M2 le parcours Concours publics est mutualisé avec le parcours Gouvernance et gestions publiques. Ce choix permet aux étudiants souhaitant passer les concours d'obtenir un diplôme de niveau Master qui soit un complément professionnalisant. En M2, les parcours comportent tous les deux un stage 5 mois.

Le master **Gouvernance et Gestions Publiques** intègre un stage obligatoire de deux mois en M1.

Enseignements

Les 2 parcours du MAP1 sont organisés en 2 semestres de 30 crédits chacun : 288 heures pour le parcours Gouvernance et gestion publiques (+ projet personnel + stage + mémoire) / 396 heures pour le parcours concours publics.

MAP1 / Parcours gouvernance et gestions publiques :

SEMESTRE 1			
Intitulé	Crédits	CM	TD
UE 1 Management public et ressources humaines	13,5		
Gouvernance publique	7,5	36h	18h
Questions européennes	3	24h	
Gestion des ressources humaines	3	24h	
UE2 Administrations économique et financières	9		
Finances publiques	4,5	36h	
Economie générale	4,5	30h	
UE 3 Administrations sociales	4,5		
Questions sociales	4,5	36h	
UE4 Anglais	3		
Anglais	3		18h
TOTAL SEMESTRE 1	30	186h	36h

SEMESTRE 2				
Intitulé	Crédits	CM	TD	
UE1 Elaboration d'un projet professionnel	3			
Elaboration d'un projet professionnel	3	18h		
UE 2 Administrations économiques et financières	4,5			
Politique économique	4,5		24h	
UE 3 Langue	4,5			
Anglais	4,5		24 h	
UE 4 Projet personnel	3			
Projet personnel	3			
UE 5 Stage	3			
Stage	3			
UE 6 Mémoire	12			
Mémoire	12			
TOTAL SEMESTRE 2	30	18 h	48h	

MAP1 / Parcours Concours publics :

SEMESTRE 1				
Intitulé	Crédits	CM	TD	
UE 1 Management public et ressources humaines	13,5			
Gouvernance publique	7,5	36h	18h	
Questions européennes	3	24h		
Gestion des ressources humaines	3	24h		
UE2 Administrations économique et financières	9			
Finances publiques	4,5	36h		
Economie générale	4,5	30h		
UE 3 Administrations sociales	4,5			
Questions sociales	4,5	36h		
UE4 Anglais	3			
Anglais	3		18h	
TOTAL SEMESTRE 1	30	186h	36h	
SEMESTRE 2				
Intitulé	Crédits	CM	TD	
UE 1 Administrations économiques et financières	7,5			
Finances publiques approfondies	3	18h		
Politique économique	4,5		24h	
UE 2 Administrations sociales	9			
Politiques sociales	4,5	36h		
Droit hospitalier	4,5	24h		
UE 3 Administrations locales	9			
Droit des collectivités territoriales	4,5	24h		
Politiques et gestions locales	4,5	24h		
UE 4 Langue	4,5			
Anglais	4,5		24h	
TOTAL SEMESTRE 2	30	126h	48h	

MAP 2/ Parcours Gouvernance et gestion publique - Concours publics :

SEMESTRE 3				
Intitulé	Crédits	CM	TD	
UE 1 Principes de la gouvernance	6			
La gouvernance et les autres approches du gouvernement	3	20h		
Gouvernance publique et gouvernance privée	3	20h		
UE 2 Gestions publiques	13,5			
Gestion et gouvernance des finances publiques	3	20h		
Le @gouvernement	3	20h		
Management des organisations	4,5	20h		
Gestion des ressources humaines	3	15h		
UE 3 Evaluation des politiques publiques	7,5			
Droit et évaluation des politiques publiques	3	20h		
Economie et évaluation des politiques publiques	4,5	20h		
UE 4 Anglais	3			
Anglais	3		24h	
TOTAL SEMESTRE 3	30	155h	24h	
SEMESTRE 4				
Intitulé	Crédits	CM	TD	
UE 5 Economie et gouvernance	6			
Introduction à l'analyse économique du droit	3	20h		
Outils et concepts éthiques	3	20h		
UE 6 Recherche en management public	7,5			
Méthodologie de la recherche	3	25h		
Pratiques contemporaines du management public	4,5	30h		
UE 4 Anglais	1,5			
Anglais	1,5		12h	
UE 5 Professionnalisation	12			
Elaboration d'un projet professionnel	3		15h	
Stage de 5 mois	3			
Mémoire professionnel	6			
UE 6 Table ronde	3			
Organisation d'une table ronde	3		9h	
TOTAL SEMESTRE 4	30	95h	36h	

Conditions d'admission en Master 1 d'Administration publique MAP1

Le recrutement repose sur une première phase d'examen des dossiers (admissibilité), puis sur une/des épreuve(s) (admission) : recrutement sur dossier + épreuve orale/entretien pour les admissibles (SEULS les candidats retenus après l'examen des dossiers de candidature sont conviés à une épreuve orale/un entretien)

Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.

Mentions de Licences conseillées : Administration publique, Droit, Economie et gestion, Science politique, Administration économique et sociale, Humanités

Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).

En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : solide maîtrise des matières de droit administratif, de finances publiques, d'économie et/ou de gestion.

En matière d'expériences professionnelles, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : stage en particulier en administration / expérience à l'étranger

Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master (détail sur <http://masters.parisnanterre.fr>)

Conditions d'admission en Master 2 d'Administration publique (MAP2)

Le recrutement repose sur une première phase d'examen des dossiers (admissibilité), puis sur une/des épreuve(s) (admission) : recrutement sur dossier + épreuve orale/entretien pour les admissibles (SEULS les candidats retenus après l'examen des dossiers de candidature sont conviés à une épreuve orale/un entretien)

Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.

Mention(s) de Master conseillée(s) : Administration publique. Droit administratif. Finances publiques. Droit des collectivités territoriales. Droit public des affaires. Droit de l'économie. Droit social. Droit public. Droit comparé. Politiques publiques. Politiques comparées. Analyse et politique économique. Economie du droit. Economie des organisations. Economie et management publics. Economie du travail et des ressources humaines. Management et administration des entreprises. Contrôle de gestion et audit organisationnel. Management. Management stratégique. Management public. Management sectoriel. Management des systèmes d'information. Management de l'innovation. Gestion des ressources humaines.

Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).

En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : Bases solides en droit (notamment en droit public) bases solides en économie / gestion (notamment en gestion publique) En matière d'expériences professionnelles, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : Stages en particulier en administration - Est/sont également apprécié/e/s

Expériences à l'international

Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master (détail sur <http://masters.parisnanterre.fr>)

Bourses

Les étudiants inscrits à l'IPAG en master d'administration publique, s'ils répondent aux conditions, peuvent solliciter :

- une **bourse de l'enseignement supérieur** sur critères sociaux et résultats universitaires (voir le site du CROUS ; attention : connexion Internet obligatoire avant fin avril),
-
- une **allocation pour la diversité dans la fonction publique** (se renseigner auprès de la préfecture de région ou de département, ou encore au service des bourses de l'université).

3°) PRÉPARATION AUX CONCOURS EXTERNES

Cadre général

La préparation aux concours externes de catégorie A au sein de l'IPAG de Nanterre se compose de **quatre parcours** (« Etat », « Collectivités territoriales », « Social » et « Conservateur de bibliothèques ») correspondant à quatre formations se différenciant par les concours visés, les galops d'essai proposés et, pour une part, par les cours dispensés.

La **durée de la formation** indiquée dans ce programme tient compte des périodes où ont lieu les épreuves de ces concours.

L'ensemble des **enseignements** de chaque parcours est accessible aux candidats y étant admis ; libre à chaque étudiant, en fonction de sa formation initiale et des concours qu'il vise, de déterminer ceux qu'il suivra (tous ou une partie seulement).

La plupart des cours du **MAP 1** figurent en mutualisation dans les parcours « Etat », « Collectivités territoriales » et « Social ». Dès lors, l'inscription en préparation est de droit pour les étudiants du MAP qui le souhaitent. Ils devront s'acquitter alors des droits spécifiques (500 €).

A noter que suivre la préparation de l'IPAG ne dispense pas de s'inscrire individuellement aux épreuves des différents concours (renseignements à prendre sur les sites Internet dédiés à ces différents concours par les administrations organisatrices).

Bourses

Les **étudiants** inscrits à l'IPAG pour la préparation aux concours externe de la fonction publique de l'Etat, s'ils répondent aux conditions requises, peuvent solliciter une **allocation pour la diversité dans la fonction publique** (se renseigner auprès de la préfecture de région ou de département, ou encore au service des bourses de l'université). Ceux qui préparent l'EN3S peuvent bénéficier, si leur dossier est retenu de son dispositif égalité des chances (<http://en3s.fr/concours-d-entree/se-preparer/le-dispositif-egalite-des-chances/>)

Conditions d'admission

La préparation aux concours externes de la fonction publique exigeant une implication maximale des candidats, un examen approfondi de la recevabilité des candidatures s'avère indispensable. Il se déroule en deux temps :

- un **pré-examen sur dossier** par une commission pédagogique qui statue en considération de la formation initiale des candidats ;
- des **entretiens oraux et individuels de motivation** des candidats (15 minutes). Pour ces entretiens, il est demandé aux candidats d'avoir réfléchi aux concours et épreuves qu'ils envisagent de passer (*cf. infra*).

« PARCOURS ETAT »

Responsable « Parcours Etat »

- **Olivier DORD**, Professeur de droit public à l'Université Paris Nanterre, Directeur de l'Institut de préparation à l'administration générale (olivier.dord@parisnanterre.fr)

Durée

Septembre à juillet (10 mois)

Concours ciblés

De manière générale : tous les concours administratifs de catégorie « A » ou « B » de la fonction publique de l'Etat.

Plus particulièrement, pour les concours de catégorie « A », les concours d'entrée dans les Instituts régionaux d'administration (IRA) et les concours du Ministère l'Economie et des Finances.

A titre d'exemples, parmi les concours le plus souvent préparés par les candidats, l'on peut citer :

Concours	Site Internet officiel d'information
Concours des IRA	http://www.fonction-publique.gouv.fr/score/ecoles-de-formation/ira-et-ena/ira/concours-dacces-aux-instituts-regionaux-dadministration
Concours de secrétaire administratif (concours commun)	http://www.education.gouv.fr/cid20487/s-inscrire-aux-concours-et-examens-professionnels-ass-deconcentres.html
Concours d'inspecteur des douanes	http://www.douane.gouv.fr/articles/a11034-inspecteur-des-douanes-categorie-a
Concours de contrôleur des douanes	http://www.douane.gouv.fr/articles/a11033-controleur-des-douanes-categorie-b
Concours d'inspecteur de la DGCCRF	http://www.economie.gouv.fr/recrutement/inspecteur-dgccrf-externe
Concours de contrôleur de la DGCCRF	http://www.economie.gouv.fr/recrutement/controlleur-dgccrf-externe
Concours d'inspecteur des finances publiques	http://www.economie.gouv.fr/recrutement/inspecteur-des-finances-publiques-externe-0
Concours de contrôleur des finances publiques	http://www.economie.gouv.fr/recrutement/controlleur-des-finances-publiques-2eme-classe-externe

Partenariats

Le « Parcours Etat » se structure aussi autour de partenariats noués par l'IPAG de Nanterre avec :

- l'institut régional d'administration (IRA) de Lille, à la classe préparatoire intégrée (CPI) duquel l'IPAG de Nanterre est largement associé,
- la préfecture des Hauts-de-Seine (92), dont certains cadres participent à la préparation et, surtout, qui recrutent chaque année de nombreux stagiaires de l'IPAG.



Contenu

- **Des enseignements de méthodologie**, techniques d'expression écrite et orale préparant aux différents types d'épreuves (*dissertation/composition, questionnaires à choix multiples, note de synthèse, entretien avec le jury*).
- **Des enseignements fondamentaux**, correspondant aux matières du MAP1, permettant de réactualiser ses connaissances : *droit public, économie générale, finances publiques, questions européennes...*
- **Des enseignements adaptés** permettant soit de préparer les épreuves de culture générale, soit d'appréhender les matières propres à certains concours (notamment : *concours des IRA, concours de l'administration économique et financière : Douanes, Concurrence & Consommation, Banque de France*).

La préparation est organisée sur une base universitaire annuelle. Il est toutefois possible de l'intégrer à partir du mois de janvier par le biais de recrutements complémentaires ouverts à des candidats non encore inscrits à l'Université (le montant des droits d'inscription à l'IPAG est alors de 250€). Ce deuxième recrutement est destiné à des candidats souhaitant présenter tout spécifiquement **le concours d'inspecteur des finances publiques** : ils devront posséder une chance raisonnable de succès avec seulement un semestre de préparation ou se plaçant dans un projet à plus long terme.

Tarifs

Frais de formation IPAG = 500 € (tarif fixé par délibération du Conseil d'administration de l'Université) + Droits d'inscription universitaire = 243 € (+CVEC: 90 €). Tous les tarifs universitaires sont donnés à titre indicatif car fixés chaque année par arrêté.

Programme

ENSEIGNEMENTS ACADÉMIQUES

Semestre 1 (Cours mutualisés MAP 1)	CM	TD	
Gouvernance publique (Droit public)	36h	18h	
Questions européennes	24h		
Finances publiques	36h		
Economie générale	30h		
Questions sociales	36h		
Gestion des ressources humaines	24h		
Cours supplémentaires	CM	TD	
Conférences – Culture administrative (parcours « Etat »)	18h		
Conférences – Politiques publiques	18h		
Conférences de Droit constitutionnel	24h		
Conférences de Culture générale	24h		
Séminaire de Finances publiques		18h	
Economie générale (*TD analyse de documents + TD dissertation)	36h	2 X 18h*	
Semestre 2 (Cours mutualisés MAP 1)	Crédits	CM	TD
Politique économique			24h
Anglais			24h
Finances publiques approfondies		18h	
Politiques économiques		36h	
TOTAL enseignements académiques		324 h	120h

ENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Semestre 1	CM	TD
Présentation des métiers et des carrières de la FP (Conférences)		20h
Méthode de la composition (culture gé. ou politiques publiques de l'Etat)		12h
4 Galops d'essai <i>Questions à choix multiples (QCM)</i>		16h
4 Galops d'essai <i>Composition de culture générale ou de politiques publiques</i>		16h
4 Galops d'essai <i>Composition (Droit public / Economie / Questions européennes / Finances publiques)</i>		16h
Méthode de la note de synthèse (parcours « Etat »)		24h
4 Galops d'essai <i>Note de synthèse (parcours « Etat »)</i>		16h
4 Cas pratique + Corrections		18h
Semestre 2	CM	TD
Simulations d'oraux (Entretien avec le jury)		36h
Simulations d'oraux (Oraux techniques)		18h
Méthode de la note de synthèse (concours financiers – DGFIP)		24h
7 Galops d'essai <i>Note de synthèse (concours financiers – DGFIP)</i>		28h
4 Galops d'essai <i>Composition (Droit pub. / Eco. / Culture gé.) + Corrections</i>		28h
TOTAL enseignements méthodologiques		370h
TOTAL (CM / TD)	324h	490h
TOTAL	814h	

PRÉPARATION AUX CONCOURS EXTERNES PARCOURS ETAT – « INSPECTEUR DGFIP 2020 »

Cadre général

La préparation aux concours externes de catégorie A au sein de l'IPAG de Nanterre se compose de **quatre parcours** (« Etat », « Collectivités territoriales », « Social » et « Conservateur de bibliothèques ») correspondant à quatre formations se différenciant par les concours visés, les galops d'essai proposés et, pour une part, par les cours dispensés.

La **durée de la formation** indiquée dans ce programme tient compte des périodes où ont lieu les épreuves de ces concours.

Le **parcours Etat** de la préparation aux concours externes est construit principalement pour le 1^{er} semestre de l'année universitaire en référence aux deux **concours d'entrée des Instituts régionaux d'administration** (IRA) dont les deux sessions des épreuves d'admissibilité (écrits) se déroulent au mois de mars et d'octobre et pour le second semestre, en référence au **concours d'entrée d'Inspecteur des Finances publiques** dont les épreuves se déroulent au mois de **septembre**.

Cette préparation spécifique « inspecteur de la DGFIP » assure aux étudiants engagés dans le parcours Etat un prolongement au-delà du premier semestre de l'année universitaire de leur investissement personnel dans l'ouverture d'un nouveau cycle de formation. Cette préparation spécifique permet par ailleurs aux étudiants qui ne souhaiteraient passer que ce seul concours de rejoindre la préparation aux concours externes de l'IPAG **au mois de mars et cela pour le reste de l'année civile** (épreuves d'admission en janvier de l'année n + 1).

A noter que suivre la préparation de l'IPAG ne dispense pas de s'inscrire individuellement aux épreuves des différents concours (renseignements à prendre sur les sites Internet dédiés à ces différents concours par les administrations organisatrices).

Responsable « Parcours Etat »

Olivier DORD, Professeur de droit public à l'Université Paris Nanterre, Directeur de l'Institut de préparation à l'administration générale

Conditions d'admission

La préparation aux concours externes de la fonction publique exigeant une implication maximale des candidats, un examen de la recevabilité des candidatures s'avère indispensable. Il se déroule sur :

- **pré-examen sur dossier** par la commission pédagogique qui statue en considération de la formation initiale et/ou de la situation professionnelle des candidats.

Bourses

Les **étudiants** inscrits à l'IPAG pour la préparation aux concours externe de la fonction publique de l'Etat, s'ils répondent aux conditions requises, peuvent solliciter une **allocation pour la diversité dans la fonction publique** (se renseigner auprès de la préfecture de région ou de département, ou encore au service des bourses de l'université).

Durée

Début mars à début mai 2021 (les candidat(e)s voulant se préparer à l'oral entre septembre et décembre 2021 devront se réinscrire à l'IPAG pour un coût de 250 euros)

Concours ciblés

De manière générale : les concours administratifs de catégorie « A » (principalement) ou « B » (accessoirement) ouverts par le Ministère de l'Economie et des Finances et plus spécifiquement ici :

Concours	Site Internet officiel d'information
Concours d'inspecteur des finances publiques	http://www.economie.gouv.fr/recrutement/inspecteur-des-finances-publiques-externe-0
Concours de contrôleur des finances publiques	http://www.economie.gouv.fr/recrutement/controleur-des-finances-publiques-2eme-classe-externe

Contenu

- **Des enseignements de méthodologie**, techniques d'expression écrite *note de synthèse*
- **Des enseignements fondamentaux** correspondant aux matières du Master 1 d'administration publique (MAP), permettant de réactualiser ses connaissances : *finances publiques, finances publiques approfondies, politiques publiques*

Tarifs

Frais de formation IPAG = 250 € (tarif fixé par délibération du Conseil d'administration de l'Université)

+ Contribution à la vie étudiante CVE : 90 € OBLIGATOIRE pour tous les étudiants avant d'effectuer l'inscription administrative

+ Droits d'inscription universitaire = 243 € (prépa concours : 209 € + BU : 34 €)

Tous les tarifs universitaires sont donnés à titre indicatif car fixés chaque année par arrêté.

Programme

PRÉPARATION A L'ECRIT – MARS 2021

Semestre 2 – du 29 mars au 21 avril 2021

Crédit s	CM	TD
-------------	----	----

Méthodologie de la note de synthèse spécifique inspecteur DGFIP

12 séances réparties sur 4 semaines :

- soit 9h de cours par semaine les jeudis, vendredis et samedis
- 3 notes de synthèse dirigées en séance

36h

4 Galops d'essai sur table

16h

TOTAL SEMESTRE

**52
h**

COURS MUTUALISES MAP1

Semestre 2 – de janvier à avril 2021

CM	TD
----	----

Finances publiques approfondies (Cours mutualisés MAP1)

18h

TOTAL SEMESTRE (CM / TD)

18h

TOTAL GENERAL

70 h

SESSION 2020 de la préparation estivale pour le concours d'inspecteur des finances publiques

Afin d'accroître le nombre de lauréats aux concours administratifs parmi ses étudiants, l'IPAG de Paris Nanterre a le plaisir de vous annoncer qu'une préparation intensive au concours d'inspecteur des finances publiques se tiendra, à nouveau cette année, à partir du jeudi 18 juin 2020 (du 18 juin au 12 septembre 2020).

La formation spécialisée se compose de 8 sessions hebdomadaires de 10 heures et sera effectuée à distance, au regard des recommandations afférentes à la crise sanitaire, les jeudis et vendredis en fin d'après-midi, ainsi que les samedis matins. Au-delà de 20 étudiants un second groupe serait formé avec d'autres horaires. Chaque séance est centrée sur la méthodologie et la pratique de la note de synthèse avec suivi personnalisé des participants.

A titre d'information, il convient de rappeler que la quasi-totalité des candidats ayant suivi la préparation d'été 2019 ont été admissibles et admis au concours d'inspecteur des finances publiques. En conséquence, l'IPAG de Nanterre demeure l'une des meilleures préparations de France au concours d'inspecteur des finances publiques.

Quelle que soit votre formation initiale, vous êtes ainsi vivement encouragé à suivre cette préparation. Son coût est de 500 euros, cette somme comprend également la possibilité de suivre la préparation générale du parcours Etat de l'IPAG tout au long de l'année universitaire 2020/2021 **ainsi que la participation à la préparation spécifique aux oraux du concours d'inspecteur des finances publiques en janvier 2021, à raison de 4h par étudiants en groupe de 5 (soit 20h au total).**

Chaque année, des étudiants manifestent le souhait tardif de se présenter au concours DGFIP alors qu'ils ont omis de s'inscrire au préalable. Afin d'éviter cet écueil, vous êtes fortement invités à vous inscrire en ligne avant la date butoir du 4 juin 2020.

Préparation Estivale Inspecteur DGFIP

En fonction de l'évolution sanitaire la préparation d'été DGFIP pourra se dérouler à distance

PROGRAMME			
Sem.	Date	Séance	Horaire
27	01/07/20	Présentation de la méthode Groupe A	17h30/20h30
	02/07/20	Présentation de la méthode Groupe B	17h30/20h30
	03/07/20	Présentation de la méthode Groupe A	17h30/20h30
	04/07/20	Galop accompagné Groupe A	8h30/12H30
28	08/07/20	Correction / entraînement Groupe A	17h30/20h30
	09/07/20	Correction / entraînement Groupe B	17h30/20h30
	10/07/20	Galop accompagné Groupe B	9h/13h
	10/07/20	Correction / entraînement Groupe B	15h/18h
29	15/07/20	Correction / entraînement Groupe A	17h30/20h30
	16/07/20	Correction / entraînement Groupe B	17h30/20h30
	17/07/20	Correction / entraînement Groupe A	17h30/20h30
	18/07/20	Galop accompagné Groupe A	8h30/12H30
30	20/07/20	Correction / entraînement Groupe A	17h30/20h30
	21/07/20	Correction / entraînement Groupe B	17h30/20h30
	22/07/20	Correction / entraînement Groupe B	17h30/20h30
	23/07/20	Galop accompagné Groupe B	9h/13h
34	19/08/20	Correction / entraînement Groupe A	17h30/20h30
	20/08/20	Correction / entraînement Groupe B	17h30/20h30
	21/08/20	Correction / entraînement Groupe A	17h30/20h30
	22/08/20	Galop accompagné Groupe A	8h30/12H30
35	26/08/20	Correction / entraînement Groupe A	17h30/20h30
	27/08/20	Correction / entraînement Groupe B	17h30/20h30
	28/08/20	Correction / entraînement Groupe B	17h30/20h30
	29/08/20	Galop accompagné Groupe B	8h30/12H30
36	02/09/20	Correction / entraînement Groupe A	17h30/20h30
	03/09/20	Correction / entraînement Groupe B	17h30/20h30
	04/09/20	Correction / entraînement Groupe A	17h30/20h30
	05/09/20	Synthèse générale Groupe A	8h30/12H30
37	09/09/20	Correction / entraînement Groupe A	17h30/20h30
	10/09/20	Correction / entraînement Groupe B	17h30/20h30
	11/09/20	Correction / entraînement Groupe B	17h30/20h30
	12/09/20	Synthèse générale Groupe B	8h30/12H30

« PARCOURS SOCIAL »

Responsable « Parcours social »

Pascal Penaud, *Inspecteur général des affaires sociales, Professeur associé à l'Université Paris Nanterre (pascal.penaud@parisnanterre.fr)*

Conditions d'admission

La préparation aux concours externes de la fonction publique exigeant une implication maximale des candidats, un examen approfondi de la recevabilité des candidatures s'avère indispensable. Il se déroule en deux temps :

- un **pré-examen sur dossier** par une commission pédagogique qui statue en considération de la formation initiale des candidats ;
- des **entretiens oraux et individuels de motivation** des candidats (15 minutes). Pour ces entretiens, il est demandé aux candidats de faire état dans leur présentation des concours et épreuves qu'ils envisagent de passer (*cf. infra* tableau des concours).

Durée

La préparation est organisée sur une base universitaire annuelle. La formation en présentiel a lieu de septembre à fin avril (dans la mesure où les écrits des concours commencent mi-mai). Elle se poursuit en ligne pendant l'été pour la préparation des oraux de questions sanitaires et de protection sociale. Pour tous les concours, les étudiants admissibles sont préparés aux oraux d'entretien qui se déroulent entre octobre et décembre de l'année du concours. Il n'est pas assuré de préparation aux oraux techniques entre les résultats de l'écrit et les oraux.

Il est toutefois possible d'intégrer à partir du mois de janvier par le biais de recrutements complémentaires ouverts à des candidats non encore inscrits à l'Université (le montant des droits d'inscription à l'IPAG est alors de 250€). Ce deuxième recrutement est destiné à des candidats présentant une chance raisonnable de succès avec seulement un semestre de préparation ou se plaçant dans un projet à plus long terme les conduisant à poursuivre à l'IPAG l'année suivante. Son ampleur est limitée.

Concours ciblés

La préparation vise 6 concours administratifs de catégorie « A » ou « A+ » du domaine sanitaire et social. Ils peuvent être présentés en passant les épreuves classiques des concours administratifs (compositions de culture générale, d'économie et de droit public, note de synthèse), mais ils comportent aussi des épreuves spécifiques liées aux « questions sociales ». Ils peuvent donc très bien être présentés sans choisir le droit public ou l'économie et offrent environ 250 places par an.

Concours	Site Internet officiel d'information
Concours d'entrée à l'EN3S	http://en3s.fr/concours-d-entree/
Concours d'inspecteur du travail	http://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere,149/metiers-et-concours,92/concours-externe-d-inspecteur-du,2233/devenir-inspecteur-du-travail,10214.html
Concours de directeur d'hôpital	http://www.cng.sante.fr/Concours-national-de-Directeur-d,70.html
Concours d'attaché d'administration hospitalière	http://www.cng.sante.fr/Concours-national-d-Attache-d.html
Concours de directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social	http://www.cng.sante.fr/Concours-national-de-Directeur-d.html
Concours d'inspecteur de l'action sanitaire et sociale	http://sante.gouv.fr/inspecteur-de-l-action-sanitaire-et-sociale-iass-externe.html

Partenariats

Le « Parcours Social » est en bonne part le fruit de partenariats noués par l'IPAG de Nanterre avec :

- l'École nationale supérieure de la Sécurité sociale (EN3S), qui subventionne largement la préparation à son concours d'entrée, en complément des moyens mis en œuvre par l'IPAG,
- le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), qui est notre partenaire pour la préparation au concours d'inspecteur du travail, et facilite l'inscription des étudiants aux cours de santé au travail qu'il offre notamment par des conditions financières spécifiques.



Un partenariat avec l'INTEFP pour la préparation au concours d'inspecteur du travail est en cours de négociation.

Contenu

La plupart des étudiants qui se présentent aux concours d'administration générale du secteur sanitaire et social proviennent de préparations généralistes qui prennent très peu en compte leur spécificité « sociale », pourtant au minimum présente à l'oral. Souvent ces candidats passent d'autres concours dans lesquels les questions sociales ont un poids moindre et dispersent leurs efforts sur un grand nombre de matières. Au contraire, pour donner à ses étudiants les plus grandes chances de réussite, l'IPAG de Nanterre met en place une préparation intensive et ciblée sur ces concours. Un effort important est fait sur les questions sociales au sens large : droit et politiques publiques.

Le programme découle des matières préparées par l'IPAG pour chacun des concours telles que reproduites dans le tableau ci-dessous. Il vous est possible de prendre d'autres matières (droit public, économie ou finances publiques) et de suivre les cours assurés dans le cadre du parcours Etat. Faire ce choix suppose d'avoir déjà un très bon niveau dans ces matières et de pouvoir les préparer largement seul.

	EN3S	DH	D3S	AAH	IASS	IT
Ecrit 1	CG classique/ cas gestion	<i>CG classique</i>			santé publique/ protection sociale et économie de la santé/politiques sociales/	CG politiques publiques
Ecrit 2	NS	Note dossier analyse synthèse (propositions) organisation et gestion domaine concours				Droit du travail et droit social européen
Ecrit 3	Questions sanitaires et de protection sociale	Santé publique		législation sociale et aide sociale/droit hospitalier		économie entreprise et politiques sociales/ santé sécurité au travail ergonomie
4		droit hospitalier/ législation sécurité sociale aide sociale	droit hospitalier et droit des établissements SMS/LSAS		éléments essentiel droit public et politiques sanitaires et sociale	
Oral	Oral entretien					
Oral technique 1	Questions sanitaires et de protection sociale/ santé publique/ Droit du travail	Santé publique/ LSAS/ Droit hospitalier (*)	Santé publique/ LSAS/ Droit hospitalier et ESMS (*)	législation sociale et aide sociale/droit hospitalier (*)		épreuve de mise en situation individuelle
Oral technique 2						

Lecture (*) sauf si déjà pris à l'écrit

La combinaison du cours de politiques sociales et du cours de droit hospitalier permettent de couvrir l'ensemble des matières sociales au moins pour l'écrit et viennent compléter les connaissances juridiques déjà acquises des politiques publiques sur lesquelles portent les sujets d'écrit. Ils doivent être complétés par un travail personnel.

Tarifs

Frais de formation IPAG = 500 € (tarif fixé par délibération du Conseil d'administration de l'Université)

+ Droits d'inscription universitaire = 243 € (+CVEC: 90 €). Tous les tarifs universitaires sont donnés à titre indicatif car fixés chaque année par arrêté.

Programme

Programme

Semestre 1			
Cours parcours social	Concours	CM (h)	TD (h)
Culture générale « politiques publiques » 1 séance méthode 4 galops et corrections sous forme cours	IT	15	
Culture générale "classique" 4 galops et correction	EN3S EHESP	15	
Note de synthèse cours méthode, quatre galops et correction	EN3S	4	12
Cas de gestion / Note sur un dossier conduisant à des proposition cours méthode quatre galops et corrections	EN3S* EHESP IASS	4	12
Politiques sociales I - cours 4 galops et corrections	EN3S EHESP IASS IT*	36	12
Droit du travail deux devoirs avec correction	IT EN3S*	24	6
Droit hospitalier cours deux galops et correction	EHESP IASS EN3S	24	6
Santé publique	EN3S EHESP	18	
Gouvernance publique (Droit public)	IASS	36	18
Conférences de Droit constitutionnel (cours parcours Etat)	IASS	24	
Economie de l'entreprise	IT	10	
Préparation oral mise en situation individuelle	IT	4	15
Préparation à l'épreuve d'entretien avec le jury (méthode et passages individuels)	Tous	8	18
Cours autres parcours si option choisie au concours			
Conférences – Culture administrative		18	
Conférences – Politiques publiques		18	
Finances publiques		36	
Séminaire Finances publiques			18
Economie générale		36	18
Semestre 2			
Cours parcours social			
Culture générale politiques publiques 1 séance méthode 4 galops et corrections sous forme cours	IT	15	
Culture générale "classique" 6 galops et corrections	EN3S EHESP	24	
Note de synthèse cours méthode, six galops et corrections	EN3S	4	18
Cas de gestion / Note sur un dossier conduisant à des proposition cours méthode quatre galops et corrections	EN3S* EHESP	4	12

	IASS		
Politiques sociales I - cours 6 galops et corrections	EN3S EHESP IASS IT*	36	12
Droit du travail (IT/EN3S) deux devoirs avec correction	IT EN3S*	24	6
Droit hospitalier cours (mutualisé MAP) deux galops et correction pour la préparation	EHESP IASS	24	6
Santé publique	EN3S EHESP	18	
Préparation oral mise en situation individuelle	IT		15
Préparation à l'épreuve d'entretien avec le jury (méthode et passages individuels)	Tous		18
Economie de l'entreprise	EN3S	15	
Semestre 2 (Cours mutualisés MAP 1)		Crédits	CM
Anglais			24
Séminaire Finances publiques			18

Modalités de sélection

- Nous vous demandons de fournir dans votre dossier : un CV, une lettre de motivation expliquant les concours que vous souhaitez passer et précisant le concours qui est votre premier choix enfin, si possible, un tableau établi à partir du tableau figurant dans la suite de cette brochure indiquant les matières que vous souhaitez passer. Ce choix n'est pas définitif et nous en discuterons lors de l'entretien si vous êtes retenu.e pour le passer. Si vous pensez que votre formation antérieure vous permet de choisir une matière à laquelle nous ne préparons pas merci de modifier le tableau en conséquence.
- L'intérêt de notre préparation est de vous permettre de passer plusieurs concours avec un nombre aussi réduit que possible de matières, nous vous invitons donc à faire ce travail, non seulement pour le concours que vous visez à titre principal mais aussi pour les concours « de secours ».
- Nous vous invitons à préparer une présentation très limitée de votre parcours (nous lisons votre CV), et à éviter les stéréotypes sur votre motivation (que nous prendrons pour acquise). Vous ne disposez pas de plus de 5' pour cela. Nous sommes plus intéressés par une discussion de votre projet, de la manière dont vous comptez utiliser notre préparation pour l'atteindre, et par les questions que vous vous posez pour ce faire. La première question qui vous sera posée sera quelles sont vos questions ? »

Pascal PENAUD *Professeur associé, responsable du « Parcours social »*

« PARCOURS TERRITORIAL »

Responsable

Bruno Lebecq, Directeur territorial dans les Hauts-de-Seine (92), Professeur associé à l'Université Paris Nanterre (bruno.lebecq@sfr.fr)

Conditions d'admission

La préparation aux concours externes de la fonction publique exigeant une implication maximale des candidats, un examen approfondi de la recevabilité des candidatures s'avère indispensable. Il se déroule en deux temps :

- un **pré-examen sur dossier** par une commission pédagogique qui statue en considération de la formation initiale des candidats ;
- des **entretiens oraux et individuels de motivation** des candidats (15 minutes). Pour ces entretiens, il est demandé aux candidats d'avoir réfléchi aux concours et épreuves qu'ils envisagent de passer (*cf. infra*).

Durée

Septembre à novembre (15 mois)

Concours ciblés

De manière générale : tous les concours administratifs catégorie « A » et « B » de la fonction publique territoriale (attaché ; ingénieur ; rédacteur ; concours de la ville de Paris, technicien). Selon les années d'ouverture, parmi les concours le plus souvent préparés par les candidats, l'on peut citer (**votre attention est attirée sur le fait que le concours d'attaché territorial aura lieu en novembre 2020 et que la date limite d'inscription à ce concours a été repoussée au 27 mai 2020**) :

Concours	Site Internet officiel d'information
Concours d'attaché territorial (CIG de la petite couronne)	http://www.cig929394.fr/concours/fiche/concours-attache
Concours de rédacteur territorial (CIG de la petite couronne)	http://www.cig929394.fr/concours/fiche/concours-redacteur
Concours de rédacteur principal (CIG de la petite couronne)	http://www.cig929394.fr/concours/fiche/concours-redacteur-principal-de-2e-classe
Concours d'attaché d'administrations parisiennes	https://teleservices.paris.fr/fow/site-cep/jsp/site/Portal.jsp?page=fiche&id=610
Concours de secrétaire administratif (Ville de Paris)	https://teleservices.paris.fr/fow/site-cep/jsp/site/Portal.jsp?page=fiche&id=613
Concours d'ingénieur territorial (CIG de la petite couronne)	http://www.cig929394.fr/actualite/20141021/session-2015-concours-externe-ingenieur-territorial-diplomes-equivalences
Concours de technicien territorial (CIG petite couronne)	http://www.cig929394.fr/concours/fiche/concours-technicien
Concours de technicien territorial principal (CIG petite couronne)	http://www.cig929394.fr/concours/fiche/concours-technicien

Contenu

- **Des enseignements de méthodologie**, techniques d'expression écrite et orale préparant aux différents types d'épreuves (*dissertation/composition, questions à réponses courtes, note de synthèse, entretien avec le jury, élaboration du projet professionnel*).
- **Des enseignements fondamentaux**, correspondant aux matières du MAP 1, permettant de réactualiser ses connaissances : *droit public, économie générale, finances publiques, questions européennes...*
- **Des enseignements adaptés** permettant soit de préparer les épreuves correspondant aux matières propres à certains concours (par ex. : *notes de synthèse spécifiques*).

- Les enseignements et galops préparant aux concours techniques et aux concours administratifs, en relation avec le CESI, font l'objet de **programmations spécifiques** sur la base d'un volume horaire et d'une démarche pédagogique commune.

Tarifs

Frais de formation IPAG = 500 € (tarif fixé par délibération du Conseil d'administration de l'Université)

+ Droits d'inscription universitaire == **243 € (+CVEC: 90 €)**.. Tous les tarifs universitaires sont donnés à titre indicatif car fixés chaque année par arrêté.

Total => 500 € + 243€ + 90€ (en 2018) = 833 €

Programme

ENSEIGNEMENTS ACADÉMIQUES

Semestre 1 (Cours mutualisés MAP 1)			CM	TD
Gouvernance publique (Droit public)			36 h	18 h
Questions européennes			24 h	
Finances publiques			36 h	
Economie générale			30 h	
Questions sociales			36 h	
Gestion des ressources humaines			24 h	
Cours supplémentaires			CM	TD
Séminaire de Finances publiques				18 h
Conférences – Culture administrative (« Parcours Coll. territ. »)			18 h	
Conférences – Politiques publiques			18 h	
Conférence de Droit constitutionnel			24 h	
Semestre 2 (Cours mutualisés MAP)			CM	TD
Politiques et gestions locales			24 h	
Droit des collectivités territoriales			24 h	
Anglais				24 h
Conférences – Culture administrative (« Parcours Coll. territ. »)			18 h	
TOTAL enseignements académiques			294 h	60 h
ENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES				
Semestre 1			CM	TD
Présentation des métiers et des carrières de la FP (Conférences)				20 h
4 Galops d'essai <i>Composition de politiques locales</i>				32 h
Méthodologie de la note de synthèse et de la composition (parcours « Coll. Territ. »)				24 h
4 Galops d'essai <i>Note de synthèse</i> (parcours « Coll. Territ. »)				32 h
Semestre 2			CM	TD
Préparation du projet professionnel et simulations d'oraux (Conversation avec jury)				36 h
4 Galops d'essai <i>Composition de politiques locales</i>				16 h
4 Galops d'essai <i>Note de synthèse</i> (parcours « Coll. Territ. »)				16 h
TOTAL enseignements méthodologiques				
TOTAL (CM / TD)			294h	236h
TOTAL				530 h

« PARCOURS CONSERVATEUR DES BIBLIOTHEQUES »

Responsables

Christophe PAVLIDÈS, *Conservateur général des bibliothèques, Directeur de Médiadix*
Cécile ARNAUD, *Conservateur, Responsable de formation à Médiadix* (cecile.arnaud@parisnanterre.fr)

Conditions d'admission

La préparation aux concours externes de la fonction publique exigeant une implication maximale des candidats, un examen approfondi de la recevabilité des candidatures s'avère indispensable. Il se déroule en deux temps :

- un **pré-examen sur dossier** par une commission pédagogique qui statue en considération de la formation initiale des candidats ;
- des **entretiens oraux et individuels de motivation** des candidats, le cas échéant (30 minutes).

Durée

Faisant suite au décalage du concours 2020 la préparation se déroulera du 10 novembre 2020 au 30 juin 2021 inclus (7 mois)

Concours ciblés

Concours externe de conservateur de bibliothèques (Etat)

NB : cette préparation donne des apports également utiles pour le concours externe de bibliothécaire (Etat) ainsi que pour le concours de conservateur territorial des bibliothèques.

Concours	Site Internet officiel d'information
Concours de conservateur (Etat)	http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid23207/s-inscrire-aux-concours-de-conservateurs-d-etat-des-bibliotheques.html#Concours_externes_de_conservateur_des_bibliotheques
Concours de bibliothécaire (Etat)	http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid23205/les-recrutements-des-bibliothecaires.html
Détails de la préparation sur le site MEDIADIX	http://mediadix.parisnanterre.fr/preparations-concours/nos-preparations/sur-place/preparation-a/
Concours de conservateur (Territorial)	http://www.cnfpt.fr/evoluer/concours-examens-professionnels/decouvrir-differents-types-concours-examens-professionnels/national
Formation de conservateur territorial à l'INET	https://inet.cnfpt.fr/recruter/elevs-conservateurs-territoriaux-bibliotheques/formation-elevs-conservateurs-bibliotheques

Partenariat

Le « Parcours Conservateur des bibliothèques » est le fruit d'un partenariat noué par l'IPAG de Paris Nanterre avec :

- *Médiadix*, qui constitue l'un des centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques, du livre et de la documentation (CRFCB)
<http://mediadix.parisnanterre.fr/>



Contenu

Médiadix, en tant que *Centre régional de formation aux carrières des bibliothèques, du livre et de la documentation (CRFCB)*, a pour mission d'assurer des actions de formation continue à destination des personnels de bibliothèque de tout statut. A cet égard, il assure des préparations à tous les concours de la filière bibliothèque (fonction publique de l'Etat) destinées aux personnes travaillant déjà en bibliothèque, tant pour les concours internes que pour les concours externes.

De plus en plus d'étudiants sont attirés par ce concours prestigieux et par les bons résultats de la préparation proposée en formation continue. Aussi, l'IPAG et Médiadix se sont associés pour proposer aux étudiants motivés une préparation solide aux concours de « catégorie A » dans le secteur des bibliothèques, laquelle s'organise selon le programme annuel qui suit.

Les étudiants sont recrutés par l'IPAG et formés par Médiadix sur son site de Saint-Cloud.

Médiadix n'assure pas de préparation lourde aux épreuves de langues. En revanche, un oral blanc de langue est proposé aux étudiants en même temps que les oraux blancs des épreuves de culture générale et de motivation professionnelle.

Tarifs

Frais de formation IPAG = 500 € (tarif fixé par délibération du Conseil d'administration de l'Université)

+ Droits d'inscription universitaire == **243 € (+CVEC: 90 €)**. Tous les tarifs universitaires sont donnés à titre indicatif car fixés chaque année par arrêté.

Total => 500 € + 243 € + 90€ (en 2018) = 833 €

PROGRAMME PREVISIONNEL

PRÉPARATION A L'ECRIT		
	CM	TD
Cours Culture générale	30 h	
Méthodologie de la dissertation		9 h
Méthodologie de la note de synthèse		9 h
Visite d'établissements		6 h
Conférences thématiques	21 h	
Galops d'essais en condition de concours		36 h
TOTAL préparation à l'écrit	41 h	60 h
PRÉPARATION A L'ORAL		
	CM	TD
Culture générale et motivation professionnelle		54 h
Simulations d'oraux		10 h
TOTAL enseignements méthodologiques		64 h
TOTAL (CM / TD)	51 h	124 h
TOTAL		175 h

Enseignements en partenariat avec certains Masters 2

L'IPAG, dans le cadre de sa préparation aux concours de catégorie « A » des trois fonctions publiques, a organisé un partenariat avec certains Masters 2 de l'Université Paris Nanterre dont les débouchés professionnels sont notamment constitués par des postes dans le service public :

► **Master 2 Droit Public**

Parcours : Droit public général / Droit public financier

► **Master 2 Droit Social**

Parcours : Droit de la santé et de la protection sociale

► **Master 2 Science Politique**

Parcours : Gestion des collectivités territoriales

Ces Masters ont vocation à orienter leurs inscrits vers des parcours impliquant la réussite à un concours d'une des trois fonctions publiques. La préparation des concours de catégorie « A » de la fonction publique d'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière est assurée par l'IPAG qui offre donc des aménagements aux étudiants de ces Masters 2.

▪ **au 1^{er} semestre :**

Des enseignements sont mutualisés pour les Masters 2 de la mention *Droit public*, parcours *Droit public général et Droit public financier*, pour le Master 2 de la mention *Science politique*, parcours *Gestion des collectivités territoriales* :

- les galops d'essai du mercredi matin à l'IPAG leur sont ouverts ;
- certains cours font l'objet de mutualisation comme les cours de notes de synthèse ou de culture générale ;
- à titre facultatif, et sur inscription complémentaire par rapport aux cours des Masters, les cours d'actualisation des connaissances (droit public, économie générale, finances publiques, questions européennes) sont susceptibles d'être également suivis.

▪ **au 2nd semestre :**

Entre le mois de mars et le mois de juin, un cycle intensif de préparation spécifique est proposé aux étudiants du Master 2 de la mention *Droit social*, parcours *Droit de la santé et de la protection sociale* et du Master 2 de la mention *Science politique*, parcours *Gestion des collectivités territoriales*.

La teneur des enseignements est axée principalement sur la préparation des épreuves à caractère social des concours EN3S et d'attaché d'administration territoriale (filière administration générale et filière gestion du secteur sanitaire et social).

Il convient de se reporter aux maquettes des Masters respectifs pour se renseigner au sujet des modalités pratiques de conciliation des deux cursus.

Ces étudiants sont admis à l'IPAG sans test d'admission. Les droits spécifiques d'inscription s'élèvent à la moitié des droits spécifiques annuels (environ 250 €).

4°) PRÉPARATION AUX CONCOURS INTERNES DE CATEGORIE « A »

CONDITIONS D'ADMISSION

- conditions d'âge et d'ancienneté

Ces formations s'adressent à tous les agents de l'Etat ou des collectivités locales remplissant les conditions d'âge et d'ancienneté (4 ans au minimum pour se présenter aux divers concours et plus spécialement au concours d'entrée dans les Instituts Régionaux d'Administration, IRA).

Ces agents peuvent bénéficier d'un congé de formation (cf. Décret n° 85-607 du 14.06.85 pour la fonction publique d'Etat, décret n° 85-1076 du 09.10.85 pour la fonction publique territoriale, décret n° 90-319 du 05.04.90 pour la fonction publique hospitalière), se renseigner dans les administrations de rattachement.

CONTENU DES FORMATIONS

Les cours de préparation aux concours d'accès aux Instituts régionaux d'administration (IRA) sont organisés deux fois par an :

Préparation aux épreuves écrites des concours IRA interne / 3ème voie (de mai à décembre 2020 pour la session écrite d'octobre 2020 et de novembre 2020 à mai 2021 pour la session écrite de mars 2021)

Cours magistraux de septembre à décembre 2020

Intitulé	CM	TD	Cours mutualisés avec les externes		Enseignant
			Groupes		
Gestion des ressources humaines	24h			1	MCF Droit public
Finances publiques	36h		calendrier	1	MCF Droit public
Questions européennes	24h		transmis	1	MCF Droit public
Economie	30h		début	1	PRAG en économie
Gouvernance publique (Droit public)	36h		juillet	1	MCF Droit public
Conférences culture administrative	18h		2020	1	MCF Droit public
Conférences politiques publiques	18h			1	Vacataire Fonction publique
Conférences Droit constitutionnel	24h			1	Pr. Univ. Droit public
Conférences culture générale	24h			1	Vacataire Fonction publique
Travaux dirigés					
Cas pratique (méthodologie et 6 corrections concours blancs)	14h		mercredis en fin d'A.M.	1	Vacataire
Préparation du dossier R.A.E.P.	4h				

Galops d'essai épreuves écrites

D'octobre à février, le samedi matin : 6 concours blancs de 4h (entraînements au cas pratique)

Entraînement aux épreuves orales

De mars à mai, le samedi matin :
préparation à l'oral

* + 2 simulations de jurys pour les candidats admissibles

TARIFS (à titre indicatif):

A.P.A.E. 321 €
A.A.E. 250,00 €
IRA interne / 3ème voie 250,00 €

Préparation à l'oral hors inscription à l'une des préparations de l'IPAG : 250€

Pour une éventuelle prise en charge financière des frais d'inscription A.P.A.E., A.A.E., se renseigner auprès du service de formation continue du rectorat concerné.

ATTENTION AUX DATES DE PREINSCRIPTION AUPRES DE CES SERVICES

SELECTIONS : Pour les candidatures 2020/2021 concernant les diplômes de LAP, MAP1 et MAP2 (**attention il n'y aura pas de 2ème campagne de recrutement !**) qui relèvent de la procédure E-CANDIDAT, les dates de dépôt des candidatures sont consultables sur le site <https://ecandidat.parisnanterre.fr/> à la rubrique 'Offre de formation'.

La campagne de recrutement de la préparation aux concours externes se déroulera du 25/03 au 09/09/2020. Le dossier d'inscription sera à télécharger du 04/06 au 09/09/2020 sur le site de l'IPAG : <https://ipag.parisnanterre.fr/>

- Admission en **LAP, MAP** et **préparation aux concours externes** : éventuellement entretien individuel de sélection d'une durée de 15 minutes (+ présélection sur dossier par une commission pédagogique).
- Admission en **préparation aux concours internes** : écrit de deux heures portant sur deux questions à réponses courtes (QRC) en lien avec des sujets d'actualité et/ou de culture générale.
- Une sélection complémentaire sur dossier et entretien de motivation sera organisée en **janvier 2021** pour intégrer la **préparation externe intensive du parcours « Social »** et la **préparation externe du concours de catégorie A d'inspecteur des finances publiques**.

Les entretiens de sélection en LAP ont lieu début juillet 2020 et le test de la préparation IRA interne se déroulera en octobre 2020. Une convocation individuelle avec l'heure et le lieu sera envoyée ou donnée lors du dépôt de dossier au candidat. Les entretiens de sélection ont pour objet d'évaluer la motivation et les projets professionnels des candidats.

PROCEDURE ET CALENDRIER :

LAP 3 (licence d'administration publique), MAP 1 / MAP2 (Master d'administration publique) :

Retrait du dossier par téléchargement sur le site Ecandidat jusqu'au 12/05/20 (<https://ecandidat.parisnanterre.fr/>),

Préparation aux concours externes :

Téléchargement du dossier sur le le site Ecandidat jusqu'au 03/06/20

(<https://ecandidat.parisnanterre.fr/>) et sur le site de l'IPAG (<https://ipag.parisnanterre.fr/>), **du 04/06 au 18/09/2020 et envoi par e-mail à secretariat-ipag@liste.parisnanterre.fr**

Préparation aux concours internes :

Retrait du dossier

- ▶ **Concours A.A.E. et examen A.P.A.E. par téléchargement sur le site de l'IPAG : [du 25/05 au 15/09/2020](#)**
- ▶ **Concours IRA interne / 3ème voie par téléchargement sur le site de l'IPAG (session écrite de mars 2021) : [du 01/07 au 15/10/2020](#)**

▶ **Dépôt** : par e-mail selon dates indiquées sur le dossier.